



17^e
Arrondissement
Paris

E.S.A.

Equipe Spécialisée Alzheimer et maladies apparentées

Intégrée au sein de l'Association Les Amis, (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à domicile, SPASAD), l'ESA propose d'agir à domicile de manière **globale** et **simultanée** sur des actes de réhabilitation et d'accompagnement, avec pour objectifs de :

- ✚ Prévenir et ralentir l'évolution des difficultés
- ✚ Permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible.

LES SOINS D'ACCOMPAGNEMENT ET DE RÉHABILITATION

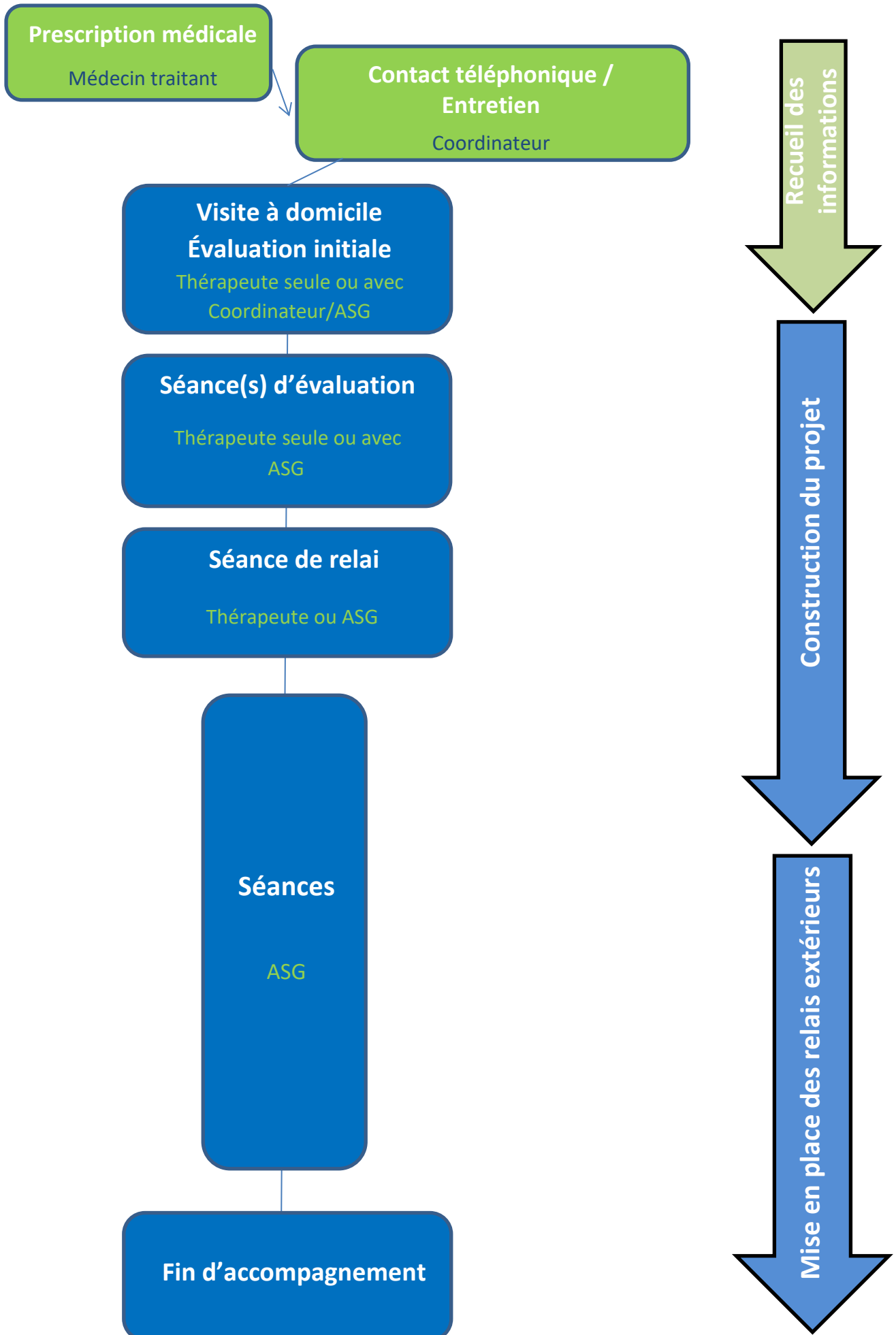
Une évaluation initiale permet de réaliser un projet de soins individualisé qui s'adapte aux capacités et aux besoins de la personne, en prenant en compte son environnement et son entourage.



Le projet peut s'articuler autour de différents axes :

- ✚ **Renforcer l'estime de soi, la communication, et le lien social** par l'écoute, les échanges, les activités ludiques sollicitant la mémoire...
- ✚ **Accompagner la réalisation ou la reprise des gestes et actes de la vie quotidienne** tels que la préparation des repas, les courses, la gestion du quotidien.
- ✚ **Accompagner le maintien ou la reprise d'activités** en fonction de vos centres d'intérêt : sorties, activités culturelles, créatives, de stimulation, ou de plaisir.
- ✚ **Sécuriser et faciliter le quotidien** en proposant des outils et accompagner leur appropriation : conseils en aménagement, déplacements, organisation dans le temps, repérage spatial, rangements...
- ✚ **Faciliter la mise en place d'autres interventions** en fonction des besoins : relais auprès d'aides à domicile, de service de soins, d'accueil de jour, d'orthophoniste...

DÉROULEMENT DES SÉANCES



COMMENT BÉNÉFICIER DE CE SERVICE ?

Ce service est proposé, sur prescription médicale, pour les personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés diagnostiqués, à un stade léger ou modéré. Les critères d'intervention sont vérifiés lors de l'évaluation initiale. Son financement est totalement pris en charge par la sécurité sociale.

Il faut :

- ✚ **Disposer d'une prescription médicale** du médecin traitant ou spécialiste (« 12 à 15 séances de soins d'accompagnement et de réhabilitation par une équipe ESA »)
- ✚ **Fournir les documents suivants** : compte-rendu médical spécifiant le diagnostic, attestation de droits à l'Assurance Maladie (attestation carte vitale), copie d'une pièce d'identité, ordonnance.

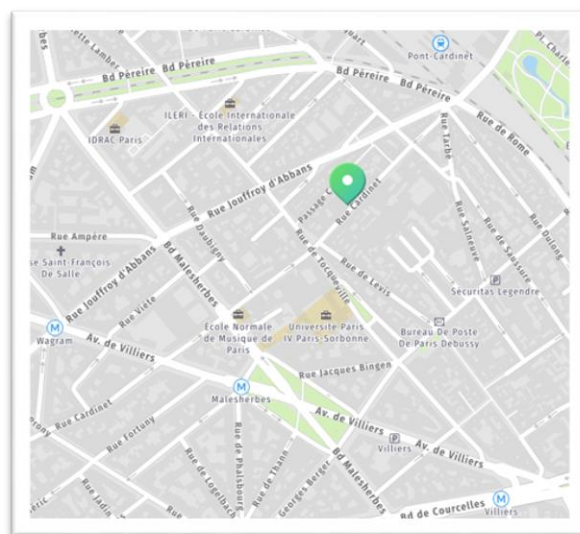
➤ Nous contacter

E.S.A. de l'Association Les Amis

✉ 111 rue Cardinet, 75017 PARIS

☎ 01.44.85.29.07

@ accueil@lesamis17.fr



➤ Notre équipe

Coordinateur du Service : David LOISON

Thérapeutes



Assistantes de Soins en Gériatrie

